Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 60 (1963)
Heft: 1-2

Rubrik: Rapports ; Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Extrait du rapport d'activité publié par la section apicole du Liebefeld pour les années 1959/1961

Nous avons reçu du Liebefeld un volumineux rapport de 30 pages, relatif à l'activité de la section apicole durant la période 1959/61.

Il nous a paru indiqué d'extraire de cette publication très documentée et complète, ce qui plus spécialement était susceptible d'intéresser nos lecteurs, la place ne nous permettant regrettablement pas de reproduire au grand complet cet important rapport.

Ceux qui ne connaissent la section apicole du Liebefeld que par une communication leur annonçant « maladie inconnue », en réponse à l'envoi d'un échantillon d'abeilles péries, jugent parfois sévèrement l'équipe du Liebefeld. Cet extrait de rapport leur permettra de voir la situation générale sur un plan plus vaste et plus réel.

Rédaction.

Généralités

Les faibles récoltes de miel des deux dernières décennies engagèrent les apiculteurs à réduire l'effectif des colonies ou même, à renoncer à l'apiculture. Face à cette situation alarmante, les associations présentèrent à l'autorité fédérale, une demande d'aide en vue de freiner l'abandon de l'apiculture en Suisse. Pour atteindre ce but, les avis étaient différents ; fallait-il subventionner directement par l'octroi d'un montant par ruche, par la remise de sucre à bas prix ? La Division de l'agriculture a désigné une commission chargée d'examiner le problème et cette commission est arrivée à la conclusion que l'aide demandée devait intervenir, non sous la forme de subventions directes ou de remise de sucre à bas prix, mais de préférence par des moyens indirects tendant à l'amélioration des exploitations sous toutes leurs formes. La section apicole du Liebefeld était représentée à cette commission d'experts. Un programme fut élaboré et accepté par la Division de l'agriculture et comprend : le perfectionnement de l'instruction des apiculteurs, l'extension et la démonstration de la pratique, les recherches sur les miellats de forêt, les recherches sur les races d'abeilles et la lutte toujours plus intensive contre les maladies.

Pour l'exécution normale de ce programme il s'avéra que toute cette organisation devait logiquement être confiée au Liebefeld ce qui fut accepté par la Division de l'agriculture. Deux places de spécialistes, une de langue allemande et une de langue française furent mises au concours et ces deux fonctionnaires qui ont noms de conseillers apicoles, sont à la disposition des organisations pour les aider, qu'il s'agisse de cours ou de démonstrations pratiques. Un programme a été également prévu pour les recherches relatives au climat, aux contrées mellifères, ce qui revêt un caractère d'urgence.

Les races

Les deux nouveaux collaborateurs qui ont pris leur fonction en janvier 1962, se sont mis courageusement au travail. En Suisse alémanique, une station d'essais fut créée à Gelfingen, canton de Lucerne et sera par la suite confiée au conseiller apicole. Dans le courant de 1961, des démarches furent entreprises en en Suisse romande dans le but de créer un rucher pour l'étude des races ; après de laborieux pourparlers il fut possible de trouver un endroit favorable à Plagne au-dessus de Bienne. (Accès par car de la gare de Bienne, env. 10 km.) Dans cet endroit l'on ne s'attend pas à obtenir des récoltes record, mais il

sera possible de comparer les résultats obtenus au cours des années ce qui est indispensable pour opérer une sélection sérieuse des souches. Ce rucher d'expérimentation pour 30 colonies, avec la place nécessaire pour effectuer tous les travaux d'élevage et pour l'extraction avec laboratoire, a été installé à la fin de 1961. Durant l'été 1962, il fut créé 35 colonies au moyen d'essaims artificiels, de souches diverses. Les groupes d'essais comprennent chacun 5 colonies pourvues de reines sœurs et placées dans un endroit bien abrité dans le voisinage du rucher. Ces essais intéressent beaucoup les sections ; en Romandie il se formera des groupes d'éleveurs qui pourront par la suite, sous la surveillance du conseiller apicole désigné, diffuser les races sélectionnées et éprouvées. En Suisse alémanique, la situation des races est plus avancée qu'en Romandie ; depuis plusieurs années déjà des sélections de souches et d'élevages de race pure ont pu être prises en considération grâce à un travail sérieux et de longue haleine entrepris sur le plan privé. C'est sans arrière-pensée par exemple qu'une certaine souche a pu être répartie parce qu'elle donne véritablement satisfaction. Cette expérience est une assurance qu'un réel progrès peut être obtenu avec d'autres souches et d'autres races adaptées aux conditions du pays.

Les sources de récolte

On est généralement d'avis que des sources importantes de récolte existent dans nos forêts et la commission des experts a donné ses directives dans le sens que des recherches approfondies soient entreprises dans ce domaine. Mais pour atteindre pleinement le but il a fallu prévoir l'aide de cercles extérieurs qui, grâce à de modestes subventions accordées par la Division de l'agriculture, permit de mettre sur pied un réseau d'observateurs. En Suisse alémanique, l'appel fut entendu par 46 intéressés répartis dans toutes les zones du pays. L'orientation et l'éducation de ces observateurs se firent au cours de l'année, par remise de matériel et par circulaires. A l'avenir ils seront appelés à suivre des cours mais par leur zèle ils ont donné satisfaction et certains résultats ont déjà été enregistrés.

Instruction générale

L'organisation de l'instruction et de la formation de l'apiculteur en Suisse représentée par les trois sociétés fédérées est en cours. En Suisse alémanique depuis plusieurs années déjà, des sections organisent des visites de ruchers bien réglementées avec l'aide de subventions fédérales. En Romandie et au Tessin les premières cellules de conseillers apicoles doivent être créées ; il résulte des pourparlers engagés jusqu'ici avec les organisations respectives, qu'en Suisse romande, les fédérations cantonales avec l'appui des subventions fédérales organiseraient la question des conseillers apicoles ; les collaborateurs du Liebefeld seront à disposition pour l'étude et l'application de toute cette nouvelle organisation.

Dans son ensembe, le personnel de la section apicole est très chargé. Le problème des épidémies, de leur lutte, les recherches sur les miellats de forêt, l'organisation nouvelle de l'apiculture suisse, la biologie de la colonie, etc. étaient les principaux thèmes à travailler pour des conférences toujours demandées. Les inspecteurs des ruchers de plusieurs cantons suivirent également des cours au Liebefeld d'entente avec l'Office vétérinaire fédéral. Grâce à la compréhension des autorités fédérales, plusieurs personnalités de la section apicole ont pu participer à des congrès internationaux et des commissions d'entomologie. Notons en passant que Mlle Dr Maurizio préside une commission internationale de botanique. Le secrétariat du comité européen des scientifiques apicoles a également été confié à Mlle Dr Maurizio. C'est dire que notre compatriote occupe, grâce à son savoir, à ses nombreux travaux scientifiques, une place qui fait honneur à la station du Liebefeld.

Maladies des abeilles

D'une tabelle établie pour les années 1959/61 nous remarquons que le noséma est toujours en tête de liste. C'est donc encore toujours cette maladie qui handicape l'apiculteur de façon la plus sensible puisque c'est dans la proportion de 4 à 1 pour les loques qu'elle sévit.

Les loques

Dans certaines régions du pays, la loque américaine est en recrudescence et a pris un caractère alarmant. La nonchalance, le manque de connaissances élémentaires, le découragement provoqué par plusieurs années déficitaires, le nourrissement au miel étranger, le manque de moyens financiers, etc., sont en partie responsables de la situation. Avec l'aide financière de l'Office vétérinaire fédéral, des clichés destinés à la projection et relatifs aux maladies des abeilles ont été mis à disposition des inspecteurs cantonaux des ruchers qui eux-mêmes les mettent à disposition des sections ou groupements d'apiculteurs. La lutte engagée au moyen d'antibiotiques à base de Sulfathiasol a stoppé le développement de la maladie sans pour autant détruire l'infection. Il est toujours recommandé dans les cours pour inspecteurs d'assainir le rucher par la formation d'essaims artificiels après désinfection sérieuse des ruches en bon état, ainsi que des outils de travail et destruction des colonies et des cadres. Les essaims artificiels, de même que les colonies d'un rucher qui ne sont pas atteintes doivent recevoir une solution d'eau sucrée additionnée de Sulfathiasol.

Loque européenne

En régression ces dernières année de façon générale sauf en Romandie et dans les vallées alpestres. Terramycine et Streptomycine ont donné de bons résultats, mais il ne suffit pas d'utiliser l'antibiotique, il faut très fortement resserrer les colonies et détruire les cadres les plus atteints. Le traitement des colonies trop faibles n'est pas indiqué. L'expérience a prouvé que le traitement de toutes les colonies d'un rucher n'est pas indiqué s'il ne se trouve pas un grand nombre de colonies infectées. Malgré l'efficacité momentanée de ces antibiotiques force est de reconnaître que la situation n'est pas entièrement dominée et la maladie réapparaît quelquefois. Dans les cas où les antibiotiques d'usage ne donnèrent pas satisfaction, des essais à base d'Erythromycine se révélèrent efficaces ; dans la Léventine, le changement des souches de la région a donné de bons résultats.

Acariose

En recrudescence ; après les traitements généraux ordonnés durant les années 1955/58, la situation était bonne. Mais de nouveaux foyers surgirent et il fut avéré que l'infection se développait dans des ruchers qui n'avaient pas été traités conformément aux ordres donnés et plus spécialement dans les cantons de Schwyz, Soleure, Argovie et Thurgovie. Mais de nouveaux foyers furent découverts également dans des régions traitées. Un contrôle entrepris dans le canton de Zurich, 4-6 ans après les traitements obligatoires, a prouvé que moins de 1 % des 600 colonies atteintes d'acariose, se trouvaient en bonne santé. Le Folbex a donc fait ses preuves et les applications avec méthode normale d'introduction seront appréciés par les apiculteurs lors des traitements généraux. Le remède de Frow est également efficace mais ne convient pas à la montagne où le soleil d'hiver provoque des pertes considérables d'abeilles.

Noséma

En 1959/60, cette maladie a fait peu de ravages ; le temps favorable des années 1958 et 1959 en est la cause. Par contre en 1961 par suite de l'été pluvieux de 1960, il fallait s'attendre à une forte infection en 1961, mais la situa-

tion fut rétablie une fois encore par une belle série de journées ensoleillées au printemps. Dès 1958, la lutte fut entreprise avec des produits à base d'Erythromycine. Ces préparations n'agissent pas directement sur les spores de formes végétatives du Noséma apis, mais, par ce moyen, des colonies faibles ou affaiblies se sont dans la plupart des cas rapidement remontées en tant que bien approvisionnées en miel et pollen. Les recherches faites à ce jour ne permettent pas d'établir la raison de cette rapide amélioration. On est un peu d'avis que ce produit pourrait être expérimenté lors de la mise en hivernage dans le but de créer de fortes colonies. Il faut aussi en toute objectivité reconnaître que certaines souches et races réagissent avec plus ou moins de force aux attaques de la maladie et dans ce domaine également, la sélection se justifie pleinement.

Septicémie

Des nouvelles alarmantes sont parvenues dès 1960 de certaines exploitations anéanties ou très affaiblies par cette maladie, signalée un peu partout en Suisse. Actuellement, rien n'est clair concernant cette maladie du sang qui contient des microbes d'origine inconnue. Les recherches sont poursuivies ; des expériences faites avec des produits à base de Streptomycine ont donné des résultats différents suivant qu'ils étaient faits dans les ruchers ou en laboratoire.

Empoisonnements

Les cas présumés d'empoisonnements soumis au Liebefeld sont en très nette augmentation ; on en a dénombré 523 dans la période 1959/61 pour 350 dans la période 1955/58. Antérieurement les cas étaient signalés dans les mois d'avril à juin alors qu'actuellement il s'en présente jusqu'au milieu du mois d'août. Les empoisonnements dûs à l'action des hannetons et des traitements des colzas sont en régression tandis que ceux provoqués par l'arboriculture sont en forte augmentation. Dans toute la gamme des produits antiparasitaires auxquels le rapport fait allusion, il faut signaler le Sevin insecticide relativement récent. Ce produit a la particularité de ne pas avoir une influence grave immédiate sur l'abeille butineuse qui peut généralement regagner sa ruche ; mais le pollen contaminé empoisonne les jeunes abeilles de la ruche en gardant sa nocivité durant 3 semaines. Dans les milieux arboricoles l'on se rend compte du grand danger auquel sont exposés les ruchers et l'autorisation d'utiliser ce produit fut prolongée à titre d'essai pour 1962 à la condition que les emballages et les plans de traitements indiquent clairement la grande nocivité de ce produit pour les abeilles. On peut estimer de 20 à 30 % les cas d'empoisonnements dont l'origine reste inconnue. Chaque année des cas d'empoisonnements sont dûs également à la faute des apiculteurs eux-mêmes qui utilisent des produits à base d'Hexa pour détruire la fausse teigne. Le matériel même, imprégné, garde durant des années la toxicité du produit et ne peut plus être utilisé.

Malgré ses moyens limités, la section apicole du Liebefeld a fait en 1959 de nouvelles recherches avec 7 produits différents ; ce travail de longue haleine doit encore être continué avant de pouvoir conclure mais il est à souhaiter qu'un résultat positif permette bientôt de remédier à la situation actuelle dans ces problèmes d'empoisonnement de nos ruchers.

Problèmes divers

Concernant les articles de nourrissement mis par le négoce à la disposition des apiculteurs, une surveillance est également exercée par la section apicole qui chaque année contrôle 4-5 produits. Diverses expériences sont faites également sur la longévité des races, sur la production du nectar par certaines plantes d'usage courant en agriculture, sur leur fécondation (trèfle rouge, etc.) Le miel et le pollen ont aussi occupé le personnel du Liebefeld si l'on compte que

durant la période 1959/61, 575 échantillons de miel et 40 de pollen sont parvenus pour analyse. Les demandes proviennent de chimistes cantonaux, d'inspecteurs des denrées alimentaires, de sociétés d'apiculture, de négociants, etc. Durant ces dernières années, le miel de Yougoslavie se trouvait en grande quantité sur le marché suisse. Par sa couleur, son goût, son arôme, ce miel ressemblait fort à notre miel suisse. L'analyse des pollens a permis de constater de manière certaine qu'il s'agissait d'une production du sud de l'Europe. C'est ainsi que de grandes quantités de miel yougoslave vendu pour du miel suisse ont été saisies et les trafiqueurs, très sévèrement punis. Sitôt connus dans le commerce des miels, ces cas de fraude cessèrent complètement.

Indépendamment de la microscopie du miel, la section apicole s'occupe depuis plusieurs années de la chimie des sucres des différents miels. La méthode utilisée donne toutes les assurances aux chimistes suisses des denrées alimentaires qui l'acceptent comme méthode standard. Le traitement du miel à la récolte, à l'entrepôt, sa pasteurisation, etc., occupent également nos dirigeants du Liebefeld qui restent en contact avec les institutions de Bures s/Yvette et de Montfavet. A Madrid, en septembre 1961, ces problèmes furent sérieusement discutés à l'une des journées réservées aux scientifiques.

LA VIE DE NOS SECTIONS

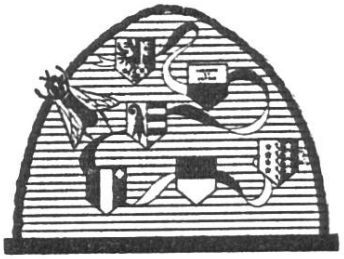

Nécrologies

SECTION DU GROS DE VAUD

En moins de trois mois, la mort a frappé impitoyablement quatre membres de notre section dont les rangs se déciment sans que les jeunes viennent combler les vides :

Félix Gasser, à Peyres-Possens.

Nous avons peu connu M. Gasser quoique ayant fait partie de la section durant 20 ans. Il est décédé le 19 août dernier.

Emile Burdet, à Rueyres p. Bercher

Le défunt était entré dans la section en 1925. Il fit partie du comité, comme membre adjoint, durant 9 ans, soit de 1939 à 1948. Il était très attaché à sa section et ne manquait pas une assemblée ou une sortie. Un stupide accident l'avait partiellement privé de la vue, ce qui l'avait contraint à renoncer à sa profession de menuisier. Malgré cela il continua à s'occuper de ses abeilles et à participer à l'activité de la section. Il est décédé le 31 août 1962.

Jorand Henri, instituteur à Bottens.

Entré dans la section en 1926, M. Jorand en fut le dévoué et distingué secrétaire durant 20 ans, soit de 1929 à 1948. Affable major de table de toutes nos manifestations, il avait une façon à lui de créer une ambiance. Lors de la célébration du cinquantenaire de notre section, malgré des circonstances de famille pénibles, il avait encore présidé la partie oratoire. Dans son village de Bottens, le défunt joua un rôle très important, aussi de nombreux orateurs rendirent sur sa tombe un hommage mérité.

Penseyres Robert, à Bottens.

Entré dans la section en 1924, M. Penseyres fut tout étonné en 1959 de recevoir le gobelet de la Romande pour 35 ans de sociétariat, c'était également à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de la section. Quel plaisir il